

ANNULATION - Certificat individuel " Certiphyto" - décideur en exploitation agricole

Objectifs de la formation

Connaître la réglementation, identifier les risques liés à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques et savoir mettre en oeuvre une stratégie visant à limiter leur utilisation

Déroulé

Cadre réglementaire français : le Grenelle de l'environnement, le plan Ecophyto 2018
Risques pour l'homme
Risques pour l'environnement
Techniques de lutttes alternatives

Infos complémentaires



Durée de la formation 2 jour(s)
Date limite d'inscription 06/12/2016

Tarifs

Non agricole 350€
gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA
Caution de 50€ (non encaissée et restituée si présence à la formation) / Adhésion obligatoire à l'ADDEARG (15€ ou 7€ petits budgets)

Plus de renseignements

Elma Mathey
addearg.formation@gmail.com
ADDEARG
26 rue Centrale
30190 Saint Geniès de Malgoirès
Tel. 04 66 63 18 89
addearg.formation@gmail.com

N° d'organisme de formation :
91300275330

Dates, lieux et intervenants

13 déc 2016 Locaux de l'ADDEARG
09:00 - 17:00 (7hrs) 30190 Saint Genies de Malgoires

Michel Cabric, Conseiller en risques professionnels
MSA
Jean Paul Cabanis, Viticulteur bio et formateur
Gérard Augé, Agropédologue et formateur

14 déc 2016 Locaux de l'ADDEARG
09:00 - 17:00 (7hrs) 30190 Saint Genies de Malgoires

Partenaire(s)



Financier(s)



Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____

Téléphone _____

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))